

Transport du grain de l'Ouest—Loi

La Commission canadienne du blé, c'est l'organisme qui a été constitué par les agriculteurs des Prairies pour protéger, orienter et diriger la vente du grain depuis le moment où il est stocké en un certain point et expédié au port jusqu'au moment où il sera disponible pour être vendu dans une certaine partie du monde qui en a besoin à ce moment-là. C'est un problème long, compliqué, complexe, qu'il faut résoudre si nous voulons que l'économie de l'Ouest continue de se développer. Voilà pourquoi notre amendement, la motion n° 55, dont il va être question maintenant, insiste pour que la Commission canadienne du blé ait la gestion et la direction des wagons, qu'ils soient loués ou qu'ils soient à elle.

● (2340)

L'ancien ministre des Transports aurait aimé détenir ce pouvoir, j'en conviens. Je le connais fort bien pour l'avoir eu comme adversaire lors d'une campagne électorale. Son successeur connaîtra malheureusement le même sort que celui dont je viens de parler et contre qui j'ai eu l'honneur de me présenter à des élections. Nous risquons d'avoir le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) ou son collègue, le député de Végréville (M. Mazankowski), qui siègent tous deux au premier rang, comme prochain ministre des Transports, mais celui-ci n'y échappera pas non plus. Il est difficile et dangereux d'être ministre des Transports dans les Prairies et d'assurer le mouvement du grain qui fait marcher l'économie dans cette partie du monde.

Je serai de nouveau très clair et très précis en disant que le député de Regina-Ouest a proposé la motion n° 55 afin d'empêcher que le ministre ne prenne les wagons en charge et pour que la Commission canadienne du blé continue d'avoir la haute main, ce qui nous garantit que les wagons se trouveront au bon endroit le moment voulu, quand ceux qui veulent expédier leur grain vers les marchés en ont besoin.

La motion n° 56, également proposée par le député de Regina-Ouest, a pour objet de protéger l'administration et les pouvoirs de la Commission du blé. Et cela, tout simplement parce que la question des wagons constitue la clé de tout le système. Celui qui a charge des wagons et qui les répartit au moment et à l'endroit voulus en vue d'acheminer au port dans le délai prévu les produits demandés détient la clé du système.

Au nom de mon parti, monsieur le Président, j'invite le gouvernement et mes collègues conservateurs à appuyer les motions n° 55 et 56. Nous insistons nettement et expressément sur la nécessité de permettre à la Commission du blé de garder la haute main sur les wagons, plutôt que de la donner au ministre. S'il devait y avoir une cession de pouvoirs, il faudrait créer une infrastructure et mettre en place une nouvelle bureaucratie pour administrer et contrôler le système. Ce serait là, quant à nous, perturber un système qui fonctionne bien actuellement et qu'il n'y a pas lieu de modifier.

Ce projet de loi qu'on nous force à adopter va déjà provoquer suffisamment de problèmes. Nous aurons assez de difficultés à résoudre, de questions à régler et de règlements à établir sans avoir à toucher à un domaine aussi nécessaire et aussi

vital que le contrôle du système de transport et des wagons. La Commission du blé doit rester aux commandes. Je me réjouis, monsieur le Président, d'avoir pu intervenir à ce propos.

[Français]

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, mon ami de la Saskatchewan a parlé ce soir sur le mouvement du blé. Le mouvement du blé, monsieur le Président, est le cœur des Prairies du Canada. C'est très important pour la vie de notre peuple dans l'ouest du Canada. Le député de Saskatoon-Est (M. Ogle) a parlé avec la connaissance, avec la passion de l'Ouest; il connaît l'ouest du Canada et nous devons écouter ce qu'il a dit.

Cette motion n° 55 est un amendement visant à construire un projet de loi, si c'était une loi néo-démocrate. Nous sommes, dans le Nouveau parti démocratique, contre aucun changement dans le Nid-du-Corbeau parce que ce serait la fin des fermiers de l'ouest du Canada. Mes collègues du Manitoba et de la Saskatchewan m'ont dit que les fermiers ne pouvaient pas payer ce nouveau-né. Je reconnais que les Québécois comprennent, monsieur le Président, le besoin de conserver, de préserver une culture. C'est le problème ici. Nous devons préserver, conserver la culture de l'Ouest du Canada.

Je veux poser une question. Est-ce qu'il est juste pour le gouvernement anglophone de changer la culture, la vie de la province de Québec sans représentation du Québec? Ici, nous voyons la même chose. Un gouvernement de l'Est du Canada propose de changer la culture de l'Ouest sans aucun appui du peuple de l'Ouest du Canada. Je dis que ce n'est pas juste du tout. Et ce soir, nous, du Nouveau parti démocratique, proposons des amendements. Le parti progressiste conservateur, le parti à ma droite, sur ce projet de loi, comme pour les autres choses à la Chambre, n'a pas une position forte. Il n'a pas de position du tout concernant le Nid-de-Corbeau. Nous avons dit dans le Nouveau parti démocratique que le Nid-de-Corbeau ne doit pas changer pour préserver la culture de l'Ouest du Canada. Et moi, je ne peux peut-être pas parler très bien français, mais je dois parler un peu français pour expliquer aux Québécois que cette chose est très importante pour nous dans l'Ouest du Canada. Et cet amendement simplement, nous l'espérons, va aider les fermiers de l'Ouest du Canada. Et nous proposons dans cet amendement que nous ne changions pas le système actuel pour le mouvement du blé.

[Traduction]

Je conclurai, monsieur le Président, en disant que j'ai essayé d'expliquer du mieux possible en français que nous avons un gouvernement de l'Est, qui ne représente absolument pas l'Ouest et qui est en train d'apporter une modification fondamentale à la culture de cette région. Je reconnais que le gouvernement compte parmi ses membres un député qui vient de l'Ouest. J'ai beaucoup de mal à comprendre pourquoi le gouvernement agit ainsi, sans avoir une forte représentation ni l'appui de groupes de l'Ouest.